

Altviller

N° 18

Décembre 2001

E d i t o

Encore une année qui s'achève.

2001 restera associé, pour chacun d'entre nous, à un événement personnel. Qui une naissance ? Qui un deuil ? Qui une réussite à un examen ? Qui un départ à la retraite ?

2001 restera pour l'Histoire cet incroyable acte de terrorisme perpétré en direct devant les caméras du monde entier, et toutes les conséquences que cela a entraîné et entraînera encore.

2001 restera cette explosion meurtrière et dévastatrice à Toulouse. Que les responsables en tirent les leçons afin que cela ne se reproduise plus, ni à Toulouse, ni ailleurs.

2002 qui arrive, nous prépare un bouleversement. Le franc séculaire quittera nos porte-monnaie pour laisser sa place à des pièces et des billets avec lesquels il va falloir se familiariser. Notre cerveau devra faire une "gymnastique" permanente si nous voulons garder une échelle de valeur à nos achats quotidiens.

2002 sera pour chacune et chacun d'entre vous une année qui comme les précédentes connaîtra ses joies et ses peines. Que l'année nouvelle voit se réaliser vos projets. Qu'elle vous garde en bonne santé et vous apporte ce minimum de confort matériel indispensable à votre épanouissement.

Que les fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis, soient pour vous l'occasion de créer ou de resserrer ces liens de convivialité qui font tant défaut dans notre monde de "chacun pour soi".

Bonne année à tous. Gutes Neujahr !



Le Maire **les Adjointes** et les Conseillers municipaux vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne année 2002



**Ils vous invitent toutes et tous à la cérémonie de
Présentation des Voeux au Maire, le vendredi 11 janvier 2002,
à 20 heures au Foyer.**

Sommaire

Edito.....	p 1
Les voeux.....	p 1
Informations Communales.....	p 2
Etre pompier à Altviller.....	p 5
ASSE.....	p 6
A.S.C.A.....	p 7
Infos pratiques.....	p 8

Informations communales

Etat-civil 2001

Naissances :

Quentin Lanzeroti
Thomas Henrion
Léa Didier
Thomas Hardy
Arnaud Matz
Xavier Albert



Mariages :

Sophie Schmitt et Thierry Dincher
(à Boucheporn)
Barbara Vannucci et Manuel Turnau
(à Saint-Avold)
Tania Högg et Pascal Roth

Décès :

Marie Rouget, née Bour (en décembre 2000)
Joséphine Bousser
Anne Junier, née Thiel
Marie-France Ludwig, née Falk

Fête des anciens

Comme chaque année, nos Anciens se retrouveront pour leur traditionnel banquet le 24 février 2002 au foyer de LACHAMBRE, commune qui accueillera nos aînés de plus de 65 ans. Ambiance assurée.

Liste électorale

ATTENTION : 2002 sera une grande année électorale (présidentielles et législatives).

Même si l'inscription se fait automatiquement pour les jeunes ayant atteint leur majorité au courant de l'année, il n'en est pas de même pour les nouveaux arrivants dans notre localité ou pour ceux qui ne sont toujours pas inscrits.

Après le 31 décembre 2001, ce sera trop tard. Alors inscrivez-vous rapidement en mairie aux heures de permanence.

Logement

Suite à la fin du bail de Mlle Sylvie Ludwig et Mr Frédéric Hector, de nouveaux locataires ont pris possession du logement de la nouvelle mairie, en l'occurrence Mlle Sarah MACKOWIACK et Mr Cédric DEGOBBI

Le prix du loyer avec le garage a été fixé, lors du conseil municipal du 1er juin 2001, à 475 € par mois, le bail prenant effet le 1er septembre 2001



Terrain de jeux

IL y 2 ans la municipalité avait trouvé un arrangement avec l'exploitant et les propriétaires d'un pré situé rue de la Nied .

Une convention de location renouvelable annuellement avait été signée en mairie le 30 juin 2000 avec les propriétaires .

Attendu depuis fort longtemps, mais initialement proposé dans l'état et seulement fauché par la commune, ce pré n'avait pas trouvé l'adhésion suffisante auprès des adeptes du ballon rond à cause d'un mauvais état du sol et d'un manque d'équipements.

Consciente de ce manque, la commune entreprit dès le printemps d'importants travaux de terrassements et de nivellements confiés à l'entreprise Terra-Est de Vahl-Ebersing.

Un drainage conséquent du terrain, absolument nécessaire, fut effectué par M. Bernard Guerber aidé par quelques bénévoles.

Un ensemencement de qualité fit apparaître au milieu de l'été une aire de jeu absolument remarquable. Bichonnée et tondue à plusieurs reprises de main de maître par M. Claude Rouget la pelouse n'attendait plus que 2 buts solides élaborés par une ancienne gloire du foot local M. André Albert. Quelques jeunes se chargèrent de la mise en peinture de ces buts.

Il ne restait plus aux footeux qu'à prendre possession des lieux et s'adonner à leur passion.

C'est donc par une superbe et chaude après-midi d'automne , le 13 octobre 2001, veille de la fête du village , que fut inaugurée par le maire François Hardy le terrain de foot du village.

Pour renouer avec une vieille tradition qui avait cours à chaque fête du village un match amical opposant les vétérans aux jeunes du village eut lieu. Après avoir vaillamment résisté pendant 20 minutes aux assauts de la jeunesse les vétérans s'inclinèrent sur un score sans appel de 10 à 5.

Une coupe fut offerte à l'équipe gagnante et le ballon du match remis au plus jeune des participants Geoffrey Poirier.

Un grand bravo à tous ceux qui ont œuvré pour la réalisation et la réussite de ce projet.

Pour les amateurs de chiffres, l'ensemble des travaux s'élève à environ 38000 F ou 5793 € .

Neige et verglas

Bientôt l'hiver ! Neige et verglas seront de nouveau à l'ordre du jour.

Si la municipalité s'occupe du déneigement et du salage des routes, nous nous permettons de vous rappeler que, conformément à la loi, c'est aux riverains qu'incombent le dégagement et le traitement des trottoirs.

Un stock de sel a été mis en place à la ferme Guerber, où chacun pourra s'approvisionner, non pas pour ses besoins personnels, mais pour le salage des trottoirs, voire de la chaussée, devant sa propriété.

**Pétards et feux d'artifices peuvent être dangereux !
Ne gâchez pas la nouvelle année par un accident stupide !**

Mettez en garde vos enfants.

Ne dirigez pas vos fusées vers les habitations, tenez compte du vent.

Nos écoles connectées à Internet

Lors de la délibération du Conseil Municipal, en date du 17 août 2001, les conseillers ont approuvé l'achat de matériel informatique pour nos deux classes de maternelle à savoir :

Deux ordinateurs PC équipés multimédia. Ces ordinateurs sont accompagnés par un routeur, une imprimante HP 840 C, un scanner AGFA 600x1200dpi, un meuble informatique avec un tabouret

L'installation d'Internet pour nos trois salles de classe permettra, à n'en pas douter, aux élèves de correspondre avec les écoles environnantes dans un premier temps et de rechercher un site qui va illustrer, enrichir et mettre en perspective un travail fait en classe.

Bon vent à nos surfeurs ...

Coût global de l'opération : 36 400 francs T.T.C.

Villages fleuris

Une commune fleurie est une commune accueillante dans laquelle il fait bon vivre. Comme cela se fait maintenant depuis plusieurs années dans certaines communes environnantes, nous sommes prêts, nous aussi, à organiser un tel concours sur le plan local. Mais ceci ne peut pas se faire sans vous. Si vous souhaitez un tel concours et si vous êtes prêts à y participer faites le nous savoir en mairie avant fin mars 2002 à l'aide du coupon réponse ci-dessous.

On peut concourir dans les catégories suivantes :

- 1 : maisons et jardins / décor floral sur la voie publique
- 2 : balcons et terrasses / fenêtres et murs
- 3 : écoles
- 4 : édifices publics



M. / Mme :

Adresse :

Participe au concours "Village fleuri" dans la catégorie :

Coupon à retourner en mairie pour le 30 mars 2002

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Etre pompier à Altviller

INTERVENTIONS : ELLES SONT LA RAISON D'ÊTRE DU POMPIER

*Là où il y a détresse, là où il y a urgence,..
il y a un sapeur-pompier pour aider et pour secourir.*

A Altviller en 2001

Dans notre village, pendant l'année 2001, nos sapeurs sont intervenus à 23 reprises, appelés 3 fois pour un feu, 4 fois pour des inondations et 16 fois pour des nids de guêpes, des insectes cette année, particulièrement agressifs....

L'hiver approche : on ne se méfie pas assez des feux de cheminée

Les feux de cheminées ont quasiment tous pour origine un excès de dépôt de goudron dans le conduit.. Afin d'aider à les éviter, n'hésitons pas à ne pas jeter n'importe quoi dans les fourneaux ou chaudières, tels que déchets en plastique, etc...

Le 18, le réflexe de l'urgence...

Vous avez besoin des pompiers ? Composez le 18 . Au bout du téléphone, un stationnaire (c'est à dire un sapeur pompier de service) décrochera toujours pour répondre à un souci urgent de santé, de danger ou autres circonstances qui nécessitent un secours.

Nos sapeurs... sportifs : une manière de garder la forme

Tous les ans, les sapeurs-pompiers mosellans se retrouvent dans une compétition V.T.T., manière de prouver que sport et secours sont des alliés indispensables et qui vont de pair. Nos sapeurs locaux, Laurent Broquard et Antoine Mota ont participé à cet événement qui s'est déroulé à Carling fin de l'été. Bravo pour eux

En tout cas, tous les sapeurs-pompiers du Village vous remercient pour l'accueil et la générosité manifestés lors de leur passage pour la vente des calendriers, millésime 2002, et vous présente, quelles que soient les circonstances, leurs vœux les plus chers pour de très joyeuses fêtes de fin d'année et une belle année 2002.

ASSE, les écoles de Altviller et Lachambre

L'assemblée générale s'est tenue le 5 octobre 2001

Le nouveau comité :

Présidente : Mme Joëlle Schneider ; secrétaire : Mme Régine Schutz ; trésorière : Mme Catherine Metz ; trésorière adjointe : Mme Christine Zimny ; membres : Mmes Isabelle Gérard, Marie Ludmann, Anne Jacob, Isabelle Didier, Carole Mathieu, Simone Hamann ; Collège enfants : Lysa Dorninger, Johan Clamme.

Les effectifs :

A la rentrée, le regroupement pédagogique de Lachambre-Altviller comptait 131 élèves, 54 en maternelle et 77 en primaire.

Classe de Mme Joëlle Schneider assistée de Mme Maryse Lucas : 3 tout-petits, 20 petits et 4 moyens.

Classe de Mme Catherine Metz assistée à mi-temps de Mmes Dominique Klein et Michèle Becker : 15 moyens et 12 grands.

CP de Mme Régine Schutz : 18 élèves.

CE1 de Mme Yolande Bernard : 14 élèves.

CE2 de Mme Martine Longo : 20 élèves.

Classe de Mme Sandra Klem, directrice : 11 élèves au CM1 et 14 élèves au CM2

Les manifestations :

Les enseignantes et les élèves du regroupement pédagogique tiennent à remercier tous les participants de leur kermesse du mois de juin. Un grand merci aux parents qui ont contribué au bon déroulement de la fête. Les conditions météorologiques étaient très favorables et le bénéfice financera des sorties scolaires, des spectacles, l'achat de livres et de matériel.

La fête de Saint-Martin s'est déroulée le soir du 10 novembre pour la 8ème fois consécutive. Le défilé aux lampions fut très réussi grâce à une météo propice. Petits et grands se sont regroupés au foyer de Lachambre pour savourer leur bretzel, chocolat chaud, vin chaud et casse-croûte.

Tous les élèves ont assisté avec joie le lundi 12 novembre au spectacle : *Les musiciens de Brême*. L'association des parents d'élèves a organisé pour les enfants une exposition de livres les 22 et 23 novembre 2001. Tous les élèves ont apprécié la diversité des livres proposés.

Saint-Nicolas est passé à Altviller et à Lachambre le samedi 8 décembre. A cette occasion, chaque classe a préparé un chant et saint Nicolas a remis à chaque enfant un sachet de friandises.

D'autres événements ponctueront encore la vie scolaire tout au long de cette année.

Rencontres U.S.E.P. :

Maternelles 2 : Jeux et danses à Altviller le 27 novembre 2001, athlétisme à Leyviller le 16 mai 2002 et équilibre à Lixing le 6 juin 2002.

Primaires : Cross à Biding le 13 novembre 2001, jeux de balles à Lixing le 6 mai 2002 et athlétisme à Lachambre le 18 juin 2002.

Association
Socio
Culturelle
Altwiller

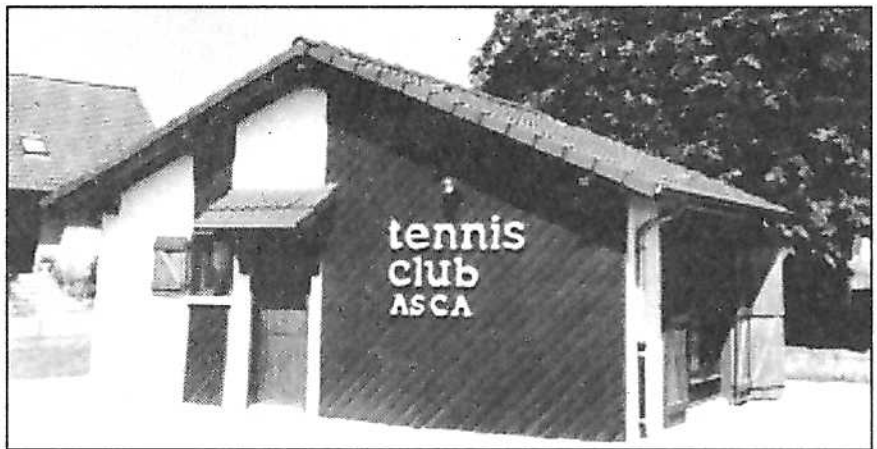
Le nouveau comité

Présidente d'honneur : Suzanne ROUGET
Président : Wilfried WEYRATH
Vice-président : Serge MULLER
Secrétaire : Gisèle LAMBINET
Secrétaire adjoint : Marie-Pierre MONTALBANO
Trésorier : Jean-Jacques BALLEVRE
Trésorier adjoint : Fernand BIEGEL
Responsable location du Foyer : Josiane WEYRATH
Responsable adjointe location : Eliane JACOB



Nouvelle activité : Les 15 - 25 ans

Suite aux nombreuses demandes des jeunes de notre village pour avoir un local de réunions et de rencontres, l'ASCA avec l'appui total de M. le Maire, a décidé de mettre le Club House à leur disposition. En signant la convention d'utilisation du local, les responsables de cette activité se sont engagés à respecter le



règlement intérieur édité spécialement à leur intention. Et depuis quelques mois maintenant, nos jeunes s'y réunissent les Week-End et pendant les vacances scolaires pour écouter de la musique, jouer aux cartes, regarder les matchs de football etc...

Au fil des semaines, cette nouvelle activité peut déjà être considérée comme un essai gagnant. Nous souhaitons à tous ces jeunes de pouvoir profiter encore longtemps de ce local, ceci à leur plus grande satisfaction.

Les Activités

Peinture : le lundi à 20h00
Art floral : 1 vendredi par mois
Gymnastique : le mercredi à 20h00
Yoga : le jeudi à 19h45
Club des aînés : le jeudi à 14h00
Les 15 - 25 : le week-end

Quelques infos utiles

Nouveaux tarifs en Euros à partir du 1er janvier 2002

Locations

- journée et enterrement : 50 €
- Week end village : 110 €
- Week end extérieur : 230 €

Cartes de membres

- Enfants : 4 €
- Etudiant : 6,50 €
- Adulte : 8 €
- Couple : 14 €
- Famille : 19 €
- Tennis adulte : 22 € - étudiant : 16 € - enfant : 8 €

I n f o s p r a t i q u e s . . .

Les permanences en Mairie (Tél et Fax : 03 87 92 06 54)

Lundi et vendredi : 14 h 00 à 16 h 00
Lundi et mercredi : 19 h 00 à 20 h 00

Heures d'ouverture des services du Cadastre à Forbach

Du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et **le mardi** de 14 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous

Sous-Préfecture de Forbach

Cartes grises : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30, fermé le dernier jour ouvrable du mois.

Autres services : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 45.

Quelques permanences à la Mairie de Saint-Avold

Sécurité sociale

Le mardi et le vendredi de 8 h 00 à 11 h 30

Caisse d'allocation Familiale

Le mercredi de 9 h 00 à 11 h 30

Conciliateur Mr Gaston Loeffler

1er et 3ème lundi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Assistance sociale

Le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00

Service des Impôts

Impôts sur le revenu : 20 rue du Lac à St-Avold : Mardi et vendredi de 9h à 12h.

Impôts locaux : 1 rue Félix Barth à Forbach : Mardi de 14h à 17h, vendredi de 8h à 12h.

Perception : 13 avenue Clémenceau à St-Avold : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Quelques n° de téléphone utiles

Service médical d'urgence : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : 03 87 92 69 73, en cas d'urgence contacter le maire ou les adjoints.

E.D.F : Service dépannage 24/24 : 08 10 33 30 57

Presbytère : 2, rue Vahl à Laning, Abbé Sébastien Douvier.

Tél. et fax. : 03.87.90.98.41

Ordures ménagères

Ramassage hebdomadaire :

Déchets courants : Le mercredi (poubelles hermétiques) reporté si férié

Déchets recyclables : Le vendredi (sacs plastiques transparents) annulé si férié

Ramassage des objets encombrants : Le deuxième mercredi du mois reporté si férié

Déchetterie intercommunale de Valmont : Demander le badge d'accès en mairie

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

"Altviller" est un bulletin municipal gratuit édité par la mairie à 200 exemplaires

Directeur de rédaction : François Hardy,

Rédaction et mise en page : Jean-Luc Henrion, Jean-Pierre Matz, Jean-Jacques Ballèvre et Sébastien Albert

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles.